

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 29 (1900)
Heft: 7

Buchbesprechung: Dessin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ils demandent que l'on instruisse le public sur les causes de ces infirmités et sur les moyens de les combattre

Que l'on crée dans chaque ville une école ou des classes auxiliaires, recevant un petit nombre d'élèves, où ces enfants faibles d'intelligence recevraient une instruction très élémentaire et quelques notions d'éducation religieuse et morale à leur portée.

Que l'on n'interne dans des asiles spéciaux que les enfants absolument idiots et privés de toute intelligence.

C'est à l'autorité scolaire, à l'instituteur et au médecin de chaque école qu'incomberait le soin de désigner les enfants qui devront être reçus dans ces classes auxiliaires

Les jeux devront avoir une très large place dans ces écoles, et être organisés de manière à exercer l'attention des enfants tout en les amusant.

Les travaux manuels également devront figurer au programme, et être dirigés dans les classes supérieures vers la future profession de chaque élève.

Mais le point le plus important, c'est le choix des instituteurs et des institutrices de ces classes ; car il y faut une vocation toute particulière, beaucoup de patience et d'affection pour ces pauvres déshérités, des qualités de cœur et d'esprit toutes spéciales.

R. H.

—o—

DESSIN

Méthode analytico-synthétique de dessin. (Dépôt du Matériel scolaire. Prix : 1 fr. 60). - Sous ce titre, M. E. Gremaud, instituteur à Fribourg, vient de publier un opuscule de 112 pages qui est le résumé, revu et augmenté, du cours de méthodologie de dessin donné, en 1894, aux instituteurs fribourgeois par M. Martin, professeur à l'École professionnelle de Genève.

La méthode analytico-synthétique de dessin, appelée aussi *genevoise*, est due à l'initiative du peintre Barthélemy Menn et elle a été popularisée entre autres par MM. Tchumy, Martin et Schutz. Elle est prescrite dans les écoles enfantines et dans les écoles primaires du canton de Genève et, depuis 1894, aussi dans les écoles primaires du canton de Fribourg.

Elle a pour but avant tout d'amener l'enfant à observer les formes, à les analyser, à les reconstruire et à les représenter par le dessin. Sous ce rapport cette méthode est certainement rationnelle ; elle franchit successivement un certain nombre d'étapes qui forment un tout dans lequel chaque notion arrive à sa place. Les exercices de pliage, de découpage et de reconstruction établissent au moins dans les grandes lignes la corrélation entre le dessin, la géométrie, les travaux manuels, etc.

L'auteur de cet opuscule a tenu à reproduire fidèlement le programme tel qu'il est prescrit dans les écoles genevoise et tel que M. Martin l'a développé au cours normal d'Hauterive. Ce programme comprend six parties correspondant aux six années d'études primaires.

La première année, les élèves étudient au moyen du cube et du matériel de classe les formes géométriques les plus simples et les notions abstraites employées dans le dessin. Le dessin d'objets usuels sans indication de profondeur occupe une grande place dans le programme. L'élève est aussi appelé à décorer les objets dessinés, et les premiers exercices de décoration ont pour objet la bande enveloppante du cube. Quelques exercices de dessin de feuilles par le décalque des points principaux trouvent aussi leur place dans ce programme de première année.

Des exercices de mémoire, de composition servent à contrôler et à mettre en application les notions étudiées.

Dans la deuxième année, le dessin d'objets usuels sans indication de profondeur est continué. La notion de l'angle, des surfaces simples est étudiée ; l'axe de symétrie est expliqué au moyen des lettres capitales, et dans le dessin des feuilles, les exercices de décoration vont en se développant.

La troisième année comprend encore le dessin d'objets usuels sans indication de relief, mais les objets deviennent plus difficiles et comportent plus de détails. Là intervient une nouvelle notion : la ligne courbe qui trouve son application dans le dessin d'objets, tels que cadenas, vases, carafe, bougeoir, imposte, grilles, écusson, etc., ainsi que dans le dessin de feuillés lobés, acacia, rosier, trèfle, marronnier, etc. L'étude de quelques façades simples initie les élèves aux formes architecturales. Le programme renferme aussi quelques essais de dessin à la plume, en vue de la construction de cartes géographiques.

Le programme de quatrième année prévoit d'abord la révision de celui de troisième année. Les élèves exécutent ensuite le plan de la classe et sont ainsi initiés à l'emploi des échelles de réduction. Ils commencent ensuite l'étude du dessin à trois dimensions au moyen de la *perspective cavalière*. L'étude du cube, du parallélépipède, de la pyramide se fait au moyen d'un certain nombre de coupes verticales, horizontales et obliques et trouve son application dans le dessin d'une boîte d'école et d'autres objets simples. L'ornementation des solides est étudiée au moyen de feuilles, de fleurs, de motifs de tapisserie et autres.

La cinquième année prévoit d'abord la révision du programme de quatrième par le dessin d'un certain nombre d'objets, tels que monuments, caisse à fleurs, traîneau, hûche, console, etc. Ce programme comprend ensuite comme partie essentielle l'étude des corps de solution : cylindre, cône, cône tronqué dont les caractères sont étudiés au moyen de coupes

horizontales et verticales. Les élèves sont appelés à dessiner, d'après croquis coté relevé directement sur les objets et en présence des élèves, des objets dérivant des volumes étudiés : entonnoir, pot à fleur, verre à boire, vases, etc.

Le programme de cinquième année comprend aussi une introduction à l'étude de la perspective normale, destinée à faire comprendre ce qu'il y a de conventionnel dans la perspective cavalière.

En deuxième année l'étude des corps de solution au moyen de coupes est continuée. Les élèves dessinent aussi, soit à vue, soit d'après croquis coté, des objets dérivant des volumes étudiés, avec exercices de décoration de plus en plus variés. Une place plus grande est accordée au dessin d'ornement, tout en donnant à l'élève une idée plus nette de son emploi. Le cours se termine par des notions plus complètes de perspective normale et quelques données élémentaires sur les styles.

L'ouvrage de M. Gremaud est pourvu de nombreux clichés qui, d'après l'intention de l'auteur, seront complétés par des suppléments au *Bulletin pédagogique*. Il sera, nous en sommes convaincu, un guide et un auxiliaire précieux pour les maîtres chargés de l'enseignement du dessin à l'école primaire, comme il est aussi une preuve nouvelle du travail et du dévouement de l'auteur à la cause de l'enseignement.

M., maître de dessin.

CAISSE DE RETRAITE

des membres du corps enseignant fribourgeois

ÉTAT DES SOCIÉTAIRES

Au 31 décembre 1899, l'Association comptait 503 sociétaires se classant comme suit :

a)	Sociétaires ayant versé la cotisation de 15 fr.	33
b)	» ayant versé la cotisation de 30 fr.	312
c)	» ayant reçu la pension de 80 fr.	60
d)	» ayant reçu la pension de 300 fr.	28
e)	» ayant reçu la pension de 500 fr.	16
f)	» en retard pour le paiement de la cotisation.	10
g)	» ayant complété leurs versements	42
h)	» dont l'existence est incertaine	2
	Total. <u>503</u>	

L'Association comprend actuellement les 3 catégories suivantes de sociétaires :